

Séance 1. ÉTUDE DE CAS : LA CATASTROPHE DE FUKUSHIMA

Problématique : Que s'est-il passé le 11 mars 2011 au Japon ?

Objectif : Démontrer que cette catastrophe naturelle est aussi une catastrophe humaine, matérielle et technologique.

Activités :

1. Racontez-moi Fukushima.
2. Lisez le dossier documentaire ci-dessous. Par deux, analysez-le pour en extraire les éléments vous permettant de compléter le schéma joint.
3. Racontez une situation géographique en utilisant le vocabulaire disciplinaire et répondant à la problématique.

Le dossier documentaire :

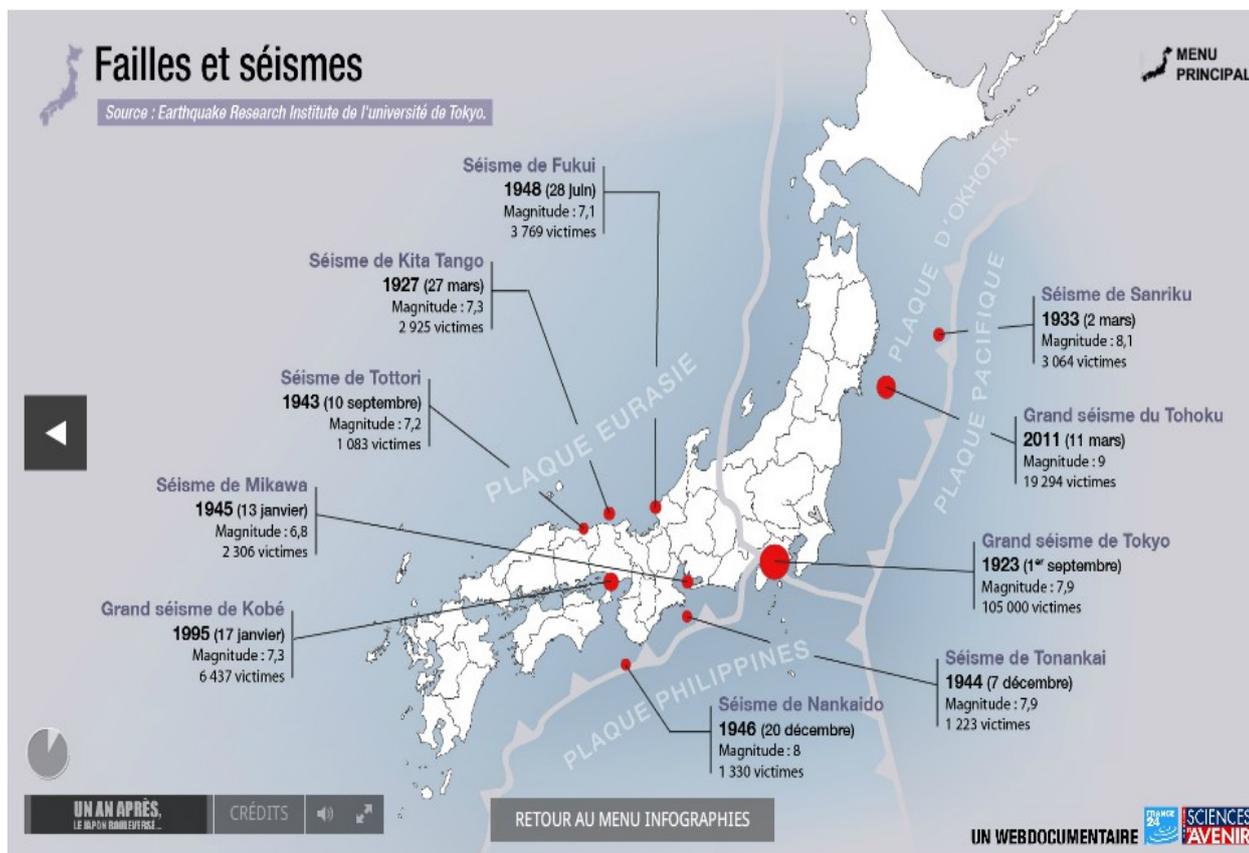
Document d'accroche :

Visionnage d'un extrait vidéo du documentaire *Pièces à conviction* ayant pour titre « Fukushima, contamination mondiale », diffusé en mars 2014 sur France 3

Lien vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=TWuBhQmbReE>

De 4,50min à 6,30min

Document 1 : Carte des failles et des séismes



Source : <http://webdoc.france24.com/fukushima/index.html#/faillesetseismes>

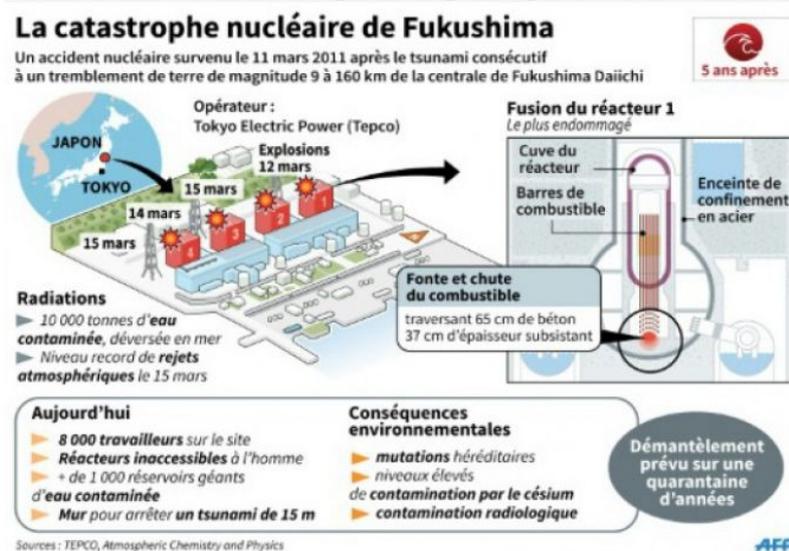
Document 2 : Extrait d'un web documentaire « 1 jour 1 actu »

<http://www.1jouractu.com/?p=129744>

Fukushima : où en est le Japon cinq ans après ?

Le 10.03.2016 à 16h00 | Mis à jour le 10.03.2016 à 16h00

Le 11 mars 2011, le Japon subissait une terrible catastrophe nucléaire de l'ampleur de celle de Tchernobyl. Cinq ans plus tard, où en est le pays ? Est-il mieux armé ? Le point en quatre questions.



Plan du site nucléaire de Fukushima au Japon, schéma simplifié du réacteur numéro 1, et conséquences actuelles de la catastrophe (C) AFP

Comment les experts analysent-ils les conséquences désastreuses du tsunami meurtrier à l'origine de l'accident nucléaire de Fukushima ?

Les constructions japonaises parasismiques ont montré leur efficacité vis-à-vis du séisme de magnitude 9, mais les protections contre le tsunami étaient notoirement insuffisantes. Les leçons des anciens, qui avaient laissé des stèles signalant le danger, ont été trop ignorées. Quelque 18.500 vies ont été emportées le long de la côte nord-est. L'accident de Fukushima a quant à lui été qualifié par une commission d'enquête parlementaire de "désastre créé par l'homme". Les risques avaient été sous-évalués et le pays n'a pas su gérer une crise qui le dépassait. "La complaisance, l'absence de remise en cause de la hiérarchie, la collusion et la culture de groupe" sont considérées par Kiyoshi Kurokawa, président de cette commission, comme des raisons sous-jacentes du désastre qui vont conduire trois des ex-dirigeants de la compagnie Tepco devant les tribunaux. "Les rôles de l'Etat et de l'autorité de régulation nucléaire à l'époque doivent aussi être questionnés", estime Yuichi Kaido, l'avocat des plaignants dans cette affaire.

Cinq ans plus tard, quelle est la situation des personnes évacuées à cause du tsunami ou de l'accident nucléaire ? Qu'est devenue la zone interdite ?

Au pire moment, quelque 470.000 personnes des régions sinistrées par le tsunami ont été déplacées, et 182.000 vivent toujours hors de chez elles, dont 100.000 de la seule région de Fukushima, chassées par la contamination due à l'accident nucléaire, selon les données actualisées de l'Agence de la reconstruction. Plusieurs dizaines de milliers se languissent depuis 5 ans dans des logements rudimentaires préfabriqués. Un tiers environ des habitations détruites ont été reconstruites sur les hauteurs. 75% des terres dévastées par le tsunami mais potentiellement cultivables ont recouvré leur usage, la production industrielle s'est relevée mais le tourisme (comptabilisé en nuitées) a lui chuté de 35% dans les préfectures touchées. Du fait de l'accident de Fukushima, la région est découpée en fonction du niveau de radiation: sept localités (24.100 habitants partis) restent en tout ou partie interdites et inhabitables, sept (22.700 habitants) autorisent la décontamination diurne mais pas le séjour, onze (23.600 personnes) acceptent le retour bref. L'interdiction d'habitat durable est levée dans seulement 3 communes de la zone initialement interdite en 2011.

Des dispositions concrètes ont-elles été prises pour éviter un drame de même ampleur en cas de nouveau tsunami (une menace permanente) sur la côte nord-est ou ailleurs ?

Les régions potentiellement vulnérables (plus de 950 communes côtières) simulent les désastres pour donner des instructions préalables à la population. Le Japon redoute notamment la probabilité d'une succession de secousses le long de la côte sud (Nankai) qui pourrait tuer 320.000 personnes, anéantir 2,4 millions d'habitations et obliger à évacuer 9,5 millions de personnes. 14 des 47 préfectures (dont Tokyo) ont dû renforcer à cet égard leurs dispositifs antitsunami, par une meilleure information du public et la construction de murs et de sortes de plateformes métalliques de refuge en hauteur. Toutefois, partout, des pavillons sont encore bâtis à seulement quelques dizaines de mètres de l'océan Pacifique et n'ont pas tous reçu la consigne d'être déplacés.

Activité n°3: Racontez une situation géographique en utilisant le vocabulaire disciplinaire et répondant à la problématique.

Dressez un bilan de cette Séance 1 en répondant à la problématique, à savoir « Que s'est-il passé le 11 mars 2011 au Japon ? ».

Vous rédigez un texte organisé d'une quinzaine de lignes, respectant l'orthographe, la construction des phrases, en utilisant un vocabulaire géographique approprié.

Trois méthodes sont proposées :

- Force 1
- Force 2
- Force 3

↳ **FORCE 1 :** Pour répondre à la problématique, voici un plan qui permettra de structurer votre texte.

« La société japonaise est confrontée à des risques ... »

« C'est une catastrophe à plusieurs échelles car ... »

« Le bilan humain et matériel ... »

« Aujourd'hui, on s'interroge sur l'avenir ... »

« L'évitement de la catastrophe ... »

↳ **FORCE 2 :** Pour répondre à la problématique, il vous faudra utiliser le vocabulaire géographique suivant : « *risque naturel* », « *risque technologique* », « *catastrophe* », « *vulnérabilité* ».

↳ **FORCE 3 :** Vous répondez à la problématique sans aide particulière.